

C		AVEZ-VOUS DES DETTES ? (y compris créances CAF)	MONTANT REMBOURSE PAR MOIS
NATURE :	MONTANT TOTAL		
.....	€ par mois
.....	€ par mois
.....	€ par mois
TOTAL (C)		€ PAR MOIS
CALCULEZ : A - [B + C] = Ce montant représente la somme qu'il vous reste chaque mois pour faire face à vos dépenses courantes (alimentation – hygiène – habillement – transport – loisirs ...)			
Pourrez-vous faire face au remboursement d'un nouveau crédit ?			
<input type="checkbox"/> Avez-vous déposé un dossier de surendettement auprès de la Banque de France ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (*) <i>Si OUI, joindre l'autorisation écrite de la Banque de France concernant le prêt que vous demandez</i>			
<input type="checkbox"/> Bénéficiez-vous d'une mesure de tutelle ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (*) <i>Si OUI : - joindre l'autorisation du délégué à la tutelle</i>			

Avez-vous bien complété toutes les rubriques de ce dossier ?

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des éléments portés sur cette déclaration et des documents joints et je m'engage à signaler immédiatement tout changement relatif à ma situation.

A le

Signature de l'allocataire :

(*) Cocher la case correspondante

RESERVE CAF
QF le mois précédant la demande :



AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE - Demande de Prêt



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ALLOCATAIRE			
Votre numéro d'allocataire			
Votre NOM :		Prénom	
Votre numéro de Sécurité Sociale :			
Votre adresse complète :			
..... ☎			
Vous habitez à cette adresse depuis le			
Votre situation familiale : vous êtes <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> vous vivez maritalement <input type="checkbox"/> pacsé(e)			
Depuis quelle date ?			
Quelle est votre situation professionnelle ? (Salarié, chômage, autre)			

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PERSONNES PRESENTES AU FOYER			
Conjoint - Concubin			
NOM et prénom	Date de naissance	N° de Sécurité Sociale	Profession

Enfants et autres personnes présentes au foyer			
NOM et prénom	Date de naissance	N° de Sécurité Sociale	Profession ou Situation

IMPORTANT
<input type="checkbox"/> Si vous rencontrez des difficultés pour compléter ce dossier, vous pouvez vous faire aider par un chargé d'intervention sociale de la Caf.
<input type="checkbox"/> Vous ne devez pas engager les dépenses avant d'avoir obtenu l'accord de la caisse d'Allocations familiales.
<input type="checkbox"/> Le montant du prêt est versé systématiquement au COMMERÇANT . Assurez-vous que le commerçant accepte le versement direct du prêt. 2 fournisseurs maximum pour une demande de prêt. Cas particulier : le montant du prêt est versé sur votre compte bancaire en cas d'achat en ligne (voir conditions et modalités sur la plaquette d'information).
<input type="checkbox"/> Toute modification de la désignation du produit et du montant du devis, sans autorisation préalable, entraînera l'annulation du prêt.
<input type="checkbox"/> En cas de non-respect de l'utilisation du prêt aux fins initiales, ou en cas de non-présentation de la facture, le remboursement immédiat sera exigé.
<input type="checkbox"/> La caisse d'Allocations familiales des Vosges se réserve le droit d'effectuer tout contrôle auprès de l'allocataire ou du commerçant.
L'attribution de l'aide ne revêt pas un caractère obligatoire et ne peut se faire que dans la limite des crédits votés chaque année par le conseil d'administration de la Caf des Vosges et approuvés par les autorités de tutelle.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA DEMANDE

La demande doit être formulée pour les besoins désignés ci-dessous : cocher la (les) case(s) correspondant(es) – Aucune modification des objets concernés n'est admise en cours de demande :

- Achat de mobilier :**
 - mobilier de chambre à coucher (matelas, sommier, chevet, lit)
 - armoire, buffet, élément de cuisine, meuble de rangement, bureau, meuble TV
 - table, chaises, table basse
 - canapé
 - bureau
- Achat d'équipement ménager :**
 - machine à laver, sèche-linge
 - lave-vaisselle
 - appareil de cuisson (cuisinière, plaque, four traditionnel, four micro-ondes, ...)
 - appareil de chauffage
 - réfrigérateur, combiné, congélateur
 - aspirateur
- Achat de matériel de puériculture :**
 - couchage, landau, poussette
 - siège enfant (chaise haute, siège auto, rehausseur)
 - table à langer
 - accessoires de sécurité
- Achat d'énergie de chauffage en stockage :**
 - fuel bois pellets charbon gaz
- Achat d'équipement informatique :**
 - ordinateur (fixe ou portable)
 - tablette
 - imprimante
- Installation d'un jeune étudiant à charge de ses parents**, au sens des prestations familiales, dans un logement autonome : cocher les cases correspondantes dans les catégories « achat de mobilier » et/ou « achat d'équipement ménager » et/ou « achat d'équipement informatique (ordinateur) ».
- Travaux nécessaires à l'entretien courant de l'habitat** – si vous êtes locataire, veuillez joindre obligatoirement l'autorisation écrite du propriétaire :
 - papiers peints, peinture, revêtement
 - clôture, aménagement d'accès
 - aménagement de dépendances dans un but domestique : abri pour le bois, séchage du linge, atelier de bricolage, stockage des outils, cellier, porte de garage...
- Aide à la mobilité**
 - réparation véhicule
 - achat de pneumatiques

NB : Pour l'aménagement et/ou l'équipement de l'habitat non sédentaire (notamment des caravanes), la famille doit être allocataire de la Caf des Vosges et ne pas bénéficier d'une aide au logement. Si ces conditions sont remplies, la demande devra être instruite par une chargée d'intervention sociale de la Caf.

- ✓ **Quel est le montant du (ou des) devis établis ?**
 - Chez des commerçants : €
 - En ligne : €
 - Montant total :** €
 - (le ou les devis à votre nom sont à joindre à la demande).
- ✓ **Quel est le montant du prêt demandé ?** €
(le montant du prêt, inférieur ou égal à 900 €, ne peut excéder 90 % du montant total des devis).
- ✓ **Quel est le montant du remboursement souhaité ?** € par mois pendant mois
(36 mois maximum)

LE BUDGET FAMILIAL

Etudiez votre budget familial afin de vous assurer qu'un nouveau prêt ne le déséquilibre pas, à l'aide de ce tableau

A	Vos RESSOURCES	MONTANT PAR MOIS
	Salaires de toutes les personnes vivant au foyer € par mois
	Indemnités de chômage, maladie, maternité, pensions, retraites de toutes les personnes vivant au foyer € par mois
	Prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales (sauf l'aide au logement) € par mois
	Pensions alimentaires reçues € par mois
	Autres : (Préciser la nature) € par mois
TOTAL DE VOS RESSOURCES (A)	 € par mois

B	Vos CHARGES / DEPENSES	MONTANT PAR MOIS
	ATTENTION : CERTAINES CHARGES SONT FACTUREES : – tous les ans : <i>taxe d'habitation et redevance TV, taxes foncières, assurances, ordures ménagères...</i> – tous les 6 mois : <i>eau, électricité ...</i> – tous les 2 mois : <i>téléphone, électricité...</i> Il suffit alors de diviser le montant de ces charges par 12 mois, 6 mois, ou 2 mois, selon le cas, pour obtenir les montants par mois.	
	Loyer + charges ou prêts pour l'accession (aide au logement déduite) € par mois
	Assurance habitation € par mois
	Assurance voiture, scooter € par mois
	Mutuelle € par mois
	Taxe d'habitation et Redevance T.V. € par mois
	Taxes foncières € par mois
	Ordures ménagères € par mois
	Electricité € par mois
	Téléphone (fixe, portable) € par mois
	Eau € par mois
	Chauffage : fuel – gaz – bois € par mois
	Frais de garde € par mois
	Cantine € par mois
	Pensions à payer € par mois
Crédits en cours : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (*)		
	Nature	Début
		Fin
	 € par mois
TOTAL DE VOS CHARGES (B)	 € par mois

(*) Cocher la case correspondante